

1. Identification

Identificateur de produit	Worthington Antimonial Lead Solder	
Autres moyens d'identification		
Numéro de la FDS	WC031	
Usage recommandé	Réparation et soudage de roulements.	
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabricant/fournisseur	Worthington Industries Incorporated	
Adresse	200 Old Wilson Bridge Road Columbus, OH 43085 États-Unis	
Courrier électronique :	cylinders@worthingtonindustries.com	
Numéro de téléphone :	866-928-2657	
CHEMTREC - 24 heures:		
Within US and Canada	800-424-9300	
Outside US and Canada	+1 703-741-5970 (les appels à frais virés sont acceptés)	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Toxicité aiguë, par inhalation	Catégorie 4
	Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1A
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1 (sang, rein, système nerveux)
Dangers environnementaux	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang, rein, système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Conseil de prudence		
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Ne pas respirer la poussière/fumée. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.	
Intervention	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin// en cas de malaise.	
Stockage	Garder sous clef.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	

Autres dangers	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Plomb		7439-92-1	65-99
Antimoine		7440-36-0	1-35

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

En cas d'inhalation des poussières ou des émanations : Éloigner immédiatement la victime de la zone d'exposition. Obtenir une assistance médicale immédiate. Les personnes portant assistance à la victime doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'autres. Employer une protection respiratoire adaptée. Si possible, administrer de l'oxygène d'appoint. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

Contact avec les poussières : Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau abondamment avec l'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'une éruption cutanée ou une réaction allergique de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Contact avec les poussières : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Ingestion

L'ingestion ne constitue pas une voie d'exposition probable pour ces produits. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin! Ne pas provoquer de vomissements, sauf sur indication du personnel médical. Rincer la bouche à l'eau si la personne est consciente. Ne jamais donner de fluides ou provoquer de vomissements si la personne est inconsciente, a des convulsions ou ne respire pas.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si inhalé ou avalé. Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traiter de façon symptomatique. Une exposition peut aggraver des troubles pulmonaires préexistants, des maladies du sang et des organes hématopoïétiques, des reins, du système nerveux et peut-être des appareils reproducteurs. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser d'eau ni de produits halogénés pour lutter contre l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Un feu ou de hautes températures créent : Oxydes métalliques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Eloigner les conteneurs du lieu de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

Risques d'incendie généraux

Le métal solide n'est pas inflammable ; cependant, les poussières ou poudres métalliques finement divisées peuvent former un mélange explosif avec l'air.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Éviter toute inhalation de poussière du matériau déversé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Porter des vêtements protecteurs comme ceux décrits à la Section 8 de cette FS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Métaux solides, massifs: Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Poussière: Rassembler la poussière ou les particules en utilisant un aspirateur avec filtre HEPA. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Éviter de générer et de disperser de la poussière.
Récupérer et recycler si possible. Conserver hors de portée des sources d'eau et des égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Précautions relatives à l'environnement**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle adapté. Voir section 8. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter l'inhalation de poussières et fumées. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Lavez vigoureusement après manipulation. Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit si elles courent le moindre risque d'exposition au plomb. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les restrictions nationales spécifiques au travail du plomb et de ses composés.

Toute surface en contact avec du métal fondu doit être préchauffée ou recouverte d'un revêtement spécial, et ne pas présenter de points de rouille. Des contaminants involontaires de produit tels que l'humidité, la glace, la neige, la graisse ou l'huile peuvent causer une explosion lorsque chargés dans bain de métal en fusion ou un four à métal (le préchauffage du métal éliminera l'humidité du produit).

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Limites d'exposition professionnelle****ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Antimoine (CAS 7440-36-0)	TWA	0.5 mg/m ³
Plomb (CAS 7439-92-1)	TWA	0.05 mg/m ³

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Plomb (CAS 7439-92-1)	300 µg/L	Plomb	Sang	*
* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.				
Directives au sujet de l'exposition	Aucune norme d'exposition n'est accordée.			
Contrôles d'ingénierie appropriés	Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Tenir les températures de fusion/de soudure aussi basses que possible pour minimiser la formation d'émanations. Douche et installations de lavage des mains et des yeux recommandées à proximité du lieu de travail.			
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle				
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.			
Protection de la peau				
Protection des mains	Porter des gants de protection (ex. latex, nitrile, néoprène).			
Autre	Le port de vêtements résistants aux produits chimiques est recommandé.			
Protection respiratoire	Utiliser un respirateur lorsque l'évacuation ou la ventilation locale n'est pas adéquate pour tenir les niveaux d'exposition sous la LEMT. Un respirateur à adduction d'air peut être requis dans un espace clos. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme générale de l'industrie 29 CFR 1910.134 de l'OSHA; ou, au Canada, à la norme Z94.4 de l'ACNOR. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH/MSHA s'il existe un risque d'exposition à la poussière ou aux émanations à des concentrations qui excèdent les limites d'exposition.			
Dangers thermiques	Il est recommandé de porter des gants et des vêtements résistants à la chaleur/isolants lors de travaux avec des matières en fusion.			
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.			

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Métal métallique d'argent à gris argenté.
État physique	Solide.
Forme	Fil, lingot, gueuse, anode tubulaire, barre moulée ou extrudée, feuille, brique, tige, feuillard, tubulure, bande, ruban, flocon et conduites extrudées diverses, antifriccion no 4.
Couleur	Argenté à gris.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Sans objet.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	328 °C (622.4 °F) (Plomb) / 630 °C (1166 °F) (Antimoine)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	1380 °C (2516 °F) (Antimoine) 1744 °C (3171.2 °F) (Plomb)
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Inflammabilité (solides et gaz)	Ininflammable. De fines particules peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet.

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Sans objet.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Sans objet.
Tension de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	9.71 - 11.29 (H ₂ O = 1)
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Sans objet.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Éviter le contact du métal fondu avec l'eau.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts. Agents de réduction. Peroxyde d'hydrogène (H ₂ O ₂) Métaux actifs. Acides forts. Bases fortes. Hydrogène à l'état naissant. Chlore Fluor Brome. Nitrate d'ammonium.
Produits de décomposition dangereux	Des oxydes métalliques toxiques sont émis lors du chauffage au-dessus du point de fusion. Des émanations d'oxyde de plomb peuvent se dégager à température élevée. Dans des conditions réductrices, comme avec tout acide ou toute base forte plus un métal actif, ou en présence d'hydrogène à l'état naissant, il peut se former de la stibine gazeuse très toxique (VLE = 0,10 ppm).

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Nocif par inhalation. Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire.
Contact avec la peau	Les poussières peuvent irriter la peau. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.
Contact avec les yeux	Les températures supérieures à l'ambiante ou l'action mécanique peuvent générer des poussières ou des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les températures élevées ou le travail mécanique peuvent générer des vapeurs et des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux, les muqueuses et l'appareil respiratoire. Le contact avec les substances en fusion peut provoquer des brûlures thermiques.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif si inhalé ou avalé. Une exposition à l'antimoine et à ses composés peut causer une douleur gastro-intestinale, une toux, une perte d'appétit, des démangeaisons, des éruptions cutanées, ainsi qu'une irritation de la peau, des yeux, du nez et de la gorge. Une surexposition au plomb peut mener à des troubles du système nerveux central, caractérisés par une somnolence, des attaques, un coma et la mort. Il faut reconnaître que des expositions de cette ampleur dans un contexte industriel sont très peu probables.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Les poussières peuvent irriter la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Les températures supérieures à l'ambiante ou l'action mécanique peuvent générer des poussières ou des émanations susceptibles d'être irritantes pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Antimoine (CAS 7440-36-0) Irritant

Sensibilisation respiratoire Aucun effet sensibilisateur connu.

Sensibilisation cutanée Aucun effet sensibilisateur connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Plomb (CAS 7439-92-1) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

PLOMB ET COMPOSÉS INORGANIQUES, EN TANT QUE PB (CAS 7439-92-1) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Plomb (CAS 7439-92-1) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Plomb (CAS 7439-92-1) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes

Plomb (CAS 7439-92-1) Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène pour les humains

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Le plomb est tératogène. Une exposition élevée au plomb d'un des parents avant la grossesse peut accroître la possibilité d'avortement spontané ou d'anomalies congénitales. Une exposition continue peut conduire à une fertilité réduite. Une exposition de la mère pendant la grossesse peut causer des anomalies congénitales.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Risque avéré d'effets graves pour les organes (sang, rein, système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Sans objet compte tenu de la forme du produit.

Effets chroniques Une exposition à l'antimoine et à ses composés peut causer des maux de tête, de l'insomnie, des étourdissements, un goût métallique, une perte de poids, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, une altération du sens de l'odorat, ainsi qu'une douleur ou une oppression dans la poitrine. Une surexposition au plomb peut mener à une intoxication systémique au plomb avec des symptômes de goût métallique, d'anémie, d'insomnie, de faiblesse, de constipation, de douleur abdominale, de troubles gastro-intestinaux, de douleurs articulaires et musculaires, et de faiblesse musculaire, et peut causer des lésions aux organes hématopoïétiques, au système nerveux, aux reins et à l'appareil reproducteur. Des atteintes peuvent comprendre une fertilité réduite chez les hommes et les femmes, des lésions au fœtus des femmes enceintes exposées, l'anémie, une faiblesse musculaire et un dysfonctionnement rénal.

Autres informations Le plomb s'accumule dans le corps et peut causer des lésions au cerveau et au système nerveux après une exposition prolongée.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les alliages sous forme massive présentent un risque limité pour l'environnement.

Persistance et dégradation Le produit n'est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation Données non disponibles.

Mobilité dans le sol Les alliages sous forme massive ne se répandent pas dans l'environnement.

Autres effets nocifs Aucune prévue.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, en fonction de l'application proposée pour le produit.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Si elle est mise au rebut, la matière doit être raffinée pour récupérer les métaux précieux qu'elle contient. Le métal solide et les alliages sous forme de particules peuvent être réactifs. Les risques spécifiques à cette forme, y compris l'incendie et l'explosion, doivent être étudiés avant toute élimination.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	09-Juin-2016
Date de la révision	-
Version n°	01
Autres informations	La classification pour les dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
Références	EPA : Base de données AQUIRE ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition
Avis de non-responsabilité	Tout renseignement transmis dans la présente fiche signalétique est réputé exact et fiable. Toutefois, aucune garantie d'aucune sorte n'est faite relativement à la précision des renseignements ou à la pertinence des recommandations contenus dans les présentes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer la sécurité et la toxicité de ce produit dans ses propres conditions d'utilisation et de se conformer à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.